

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

*Cas des thèses de doctorat et des mémoires de master de l'Université de Ouargla*

## Enunciation: from Perception to Interpretation, towards a Study of the Subjective Identity of Scientific Writing

*Case of doctoral Theses and Master's Theses from the University of Ouargla*

**Sarah Belmessaoud<sup>1</sup>, Pr. Dalila Abadi<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Auteur correspondant, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie),  
[sarahbelmessaoud30@gmail.com](mailto:sarahbelmessaoud30@gmail.com)

<sup>2</sup> Labo. Lefeu-E1572302-Pratu, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie),  
[amiraanar@yahoo.fr](mailto:amiraanar@yahoo.fr)

Date de soumission : 16.03.2023 – Date d'acceptation : 03.04.2023 – Date de publication : 15.05.2023

**Résumé** — La problématique de l'énonciation en général et celle de la subjectivité en particulier suscite maintes discussions dans le domaine de la linguistique. Cet article prend en charge la mise en évidence de l'intégration du sujet dans son énoncé produit ayant comme objectif l'étude de cette figuration subjective en fonction des indices linguistiques prenant le nom de déictiques.

À partir des principes énonciatifs de Kerbrat-Orrecchioni et ses réflexions sur la subjectivité dans le langage, nous allons faire une analyse d'un écrit scientifique de façon à comprendre comment le sujet-rédacteur se manifeste dans son discours énoncé.

Également, nous nous approprions les notions de base de Benveniste afin d'appréhender, manipuler et exploiter notre objet d'analyse. Cette étude nous permet d'identifier les mécanismes de la construction de l'identité énonciative du locuteur dans l'écrit scientifique.

**Mots-clés** : énonciation, interprétation, identité, subjectivité, écrit scientifique.

**Abstract** — The problematic of the enunciation in general and the one of the subjectivity in particular arouse many discussions in the domain of the linguistics. This paper supports the highlighting of the integration of the subject in her statement that he produces which have the aim the study or this subjective according to linguistic signs having the noun of the deictics. Starting from the ethics of Kerbrat-Orrecchioni and her thoughts about the subjectivity in the speech, we will do an analysis of a scientific writing to understand how the subject -editor manifests in his speech stated. Also, we appropriate the notions basics of Benveniste to apprehend, manipulate and exploit our analysis object. This study allows us to identify the mechanisms of identity's construction of the speaker in the scientific writing.

**Keywords**: *Enunciation, Interpretation, Identity, Subjectivity, Scientific Writing.*

### Introduction

L'élargissement des études de la linguistique générale et ses différentes branches donne naissance à d'autres réflexions sur les actes communicationnels et ses divers composants,

<https://journals.univ-ouargla.dz/index.php/Paradigmes> - <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/646>



**Paradigmes : vol. VI- n° 02 - mai 2023**

Ce travail est disponible sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

## **L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique**

c'est une ouverture à une nouvelle linguistique qui s'intéresse à l'étude du fonctionnement du langage par un sujet assumant cet acte langagier, là où se crée l'énonciation.

*« [...] LE PROBLÈME qui se trouve posé à la recherche linguistique par l'analyse des textes, c'est celui de la construction d'une nouvelle linguistique [...]. Il ne s'agit pas de dépasser la linguistique, mais de l'amener à se dépasser, c'est-à-dire à envisager d'étendre son domaine en conservant l'exigence de contrôle rigoureux des opérations ainsi conduites [...] » (Kerbrat-Orecchioni, 2009, p. 7).*

L'essence du travail de l'énonciation est la mise en évidence de l'insertion de l'énonciateur dans son discours où il inscrit sa présence par un répertoire de signes spécifiques qui dévoile l'instauration de celui-ci dans la situation de communication – c'est la subjectivité.

À cet égard, la problématique fondamentale de l'énonciation réside principalement dans l'étude de la subjectivité du sujet parlant par la description des instances qui constituent cette appropriation de l'appareil formel de la langue et l'implication de l'énonciateur au sein de l'énoncé produit.

D'ailleurs, nous retenons qu'à partir de ses lois et ses principes, la linguistique énonciative sert à identifier et décrire les marques d'inscription du locuteur dans le discours ; à étudier les indices de sa subjectivité langagière par un exercice de référenciation où s'introduisent les composantes du cadre de la communication : le « je », le « tu », le « où » et le « quand ».

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009), dans son ouvrage « L'énonciation », met l'accent aussi sur d'autres aspects des actes énonciatifs qui marquent la constitution de la subjectivité de l'énonciateur dans et par son énoncé. Aux pronoms personnels, s'ajoutent les déictiques spatio-temporels qui se configurent par le choix des unités linguistiques comme les adverbes et les temps verbaux. Selon la linguiste :

Dans ce présent article, nous allons centrer notre réflexion et notre étude sur les différentes manifestations de la subjectivité langagière qui s'avèrent dans l'écrit scientifique, et spécifiquement dans les mémoires de master et les thèses de doctorat constituant notre objet d'analyse dans le but de restreindre le champ d'étude.

Pour analyser notre corpus, nous optons une méthodologie adéquate qui décrit les mécanismes d'ancrage du locuteur dans son discours par des marques linguistiques qui fonctionnent comme signes d'implication dans les situations de communication.

L'article est structuré sous cinq sections dont la première sera consacrée aux aspects théoriques de l'énonciation, sa délimitation historique en présentant un inventaire définitionnel de la notion. La section 2 envisagera le rapport de la linguistique énonciative à la sémiotique et la sémantique du point de vue de la dichotomie langue/ parole à laquelle appartiennent ces dernières. La troisième section sera consacrée à la représentation des termes liés aux faits d'énonciation d'une perspective comparative tels que « phrase » et « discours ». La section 4 présentera un des paramètres fondamentaux de l'énonciation en parlant de l'appareil formel du langage ainsi que la mise en évidence du procès référentiel et les indices de subjectivité du sujet dans le discours par les déictiques personnels et spatio-temporels. Enfin, la section 5 sera consacrée à l'étude pratique du sujet traité tout en présentant l'objet d'analyse et la méthodologie adoptée.

La problématique de l'énonciation traite particulièrement la position du sujet face à son discours énoncé en fonctionnant le langage par son acte individuel, autrement, c'est la mise en œuvre de la subjectivité dans la structuration de l'énoncé. À cet effet, nous allons analyser dans cet article un ensemble de mémoires de master et des thèses de doctorat en mettant l'accent sur les introductions et les conclusions construites. Cette analyse sera basée sur l'identification des unités linguistiques qui marquent la subjectivité des locuteurs-rédacteurs et l'implication de ceux-ci au sein des énoncés produits.

## 1. L'énonciation : un aperçu historique

L'énonciation, ce terme qui fait l'objet de notre présent écrit, présente de nombreuses controverses dans le champ définitionnel de l'analyse de discours et de la linguistique textuelle.

L'énonciation prend sa définition de l'acception classique qui est fondée sur les travaux de Benveniste qui donnent naissance à ce nouveau terme. Ce dernier se comprend comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p. 80).

Cette maxime benvenistienne révèle la valeur de la langue comme étant un « stock » d'instruments langagiers permettant aux sujets de réaliser matériellement le procès énonciatif tout en tenant compte ses paramètres productifs et interprétatifs.

Cependant, le parcours réflexif sur l'énonciation et ses origines renvoient premièrement aux travaux de Ch. Bally et M. Bakhtine dans les années 1910-1920.

Concernant les origines européennes de la notion, Bally explique la problématique du discours indirect libre auquel l'idée de la conception énonciative fait référence, et dans ce cadre, le fait analytique du fonctionnement des différents phénomènes langagiers du discours rapporté et ses formes linguistiques est réalisé sur le plan énonciatif.

Donc, le discours rapporté, comme un produit interactif possède ses différentes manifestations discursives peut s'analyser sur le plan d'un prototype énonciatif dès lors que ses formes de représentation, qui se diffèrent tant dans le champ de genres de discours que dans le positionnement de telle ou telle identité énonciative, se configurent explicitement.

M. Bakhtine, quant à lui, la théorie de l'énonciation est impliquée dans la perception de l'interactivité du langage. En fait, les deux niveaux formel et significatif du langage qui portent tous les constituants du système voire les signes ne peuvent s'envisager qu'ancrés dans la contextualisation sociale et la représentativité interactive, ce qui intègre le système langagier à l'idéologie énonciative comme l'identifie Maingueneau.

*« L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde : elle permet de représenter certains faits dans l'énoncé, mais elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace » (Maingueneau, 2009, p. 57).*

En effet, une autre définition est donnée à l'énonciation qui est analogue à celle de Benveniste tant au niveau de référence langagière que celui des circonstances productives : « *l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* » (Anscombe & Ducrot, 1976, p. 18).

## **2. Orientation benvenistienne : les dimensions sémiotique et sémantique en question**

Cependant, malgré ces réalités théoriques et historiques de l'énonciation, c'est sur les bases de Benveniste qu'on doit se référer lorsqu'on veut définir strictement l'énonciation. Cette formulation fondatrice est devenue canonique dans la pratique référentielle des critères définitoires du terme.

Dans cette approche benvenistienne, l'énonciation se doit donc s'identifier dans la dichotomie langue / parole à laquelle les deux domaines du langage la sémiotique et la sémantique appartiennent.

De ce fait, la sémiotique se comprend comme la linguistique de la langue là où l'action langagière se fonctionne sur le plan paradigmatique qui fait du signe « l'objet-noyau » de l'étude.

Dans le niveau de l'analyse intralinguistique (Benveniste, 1974, p. 66) et prenant appui sur la nouvelle dimension de signification : du discours où le sens d'une unité linguistique opère d'une façon ascendante l'intégration d'une unité de niveau supérieur, la sémantique, de sa part, se situe dans le cadre de la linguistique discursive qui se relève du champ de la parole.

À ce niveau, l'acte communicationnel repose sur l'ensemble des relations de segmentation et de connexité dont la phrase est l'essence de cette étude celle de la linguistique de l'énonciation sur le niveau supra-linguistique ou discursif.

La linguistique se fonde sur deux axes qui donnent naissance à deux champs d'analyse assez différents tant au niveau de la structure que celui du fonctionnement.

En allant dans ce sens, les constituants de la linguistique peuvent se représenter par ce schéma en dessinant les grandes lignes de l'analyse intralinguistique.

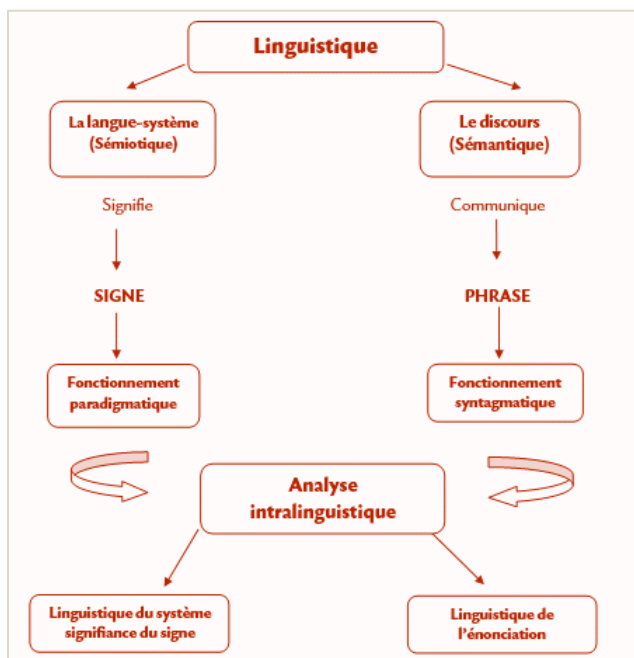


Figure 1 : Représentation des constituants de la linguistique

Donc, la linguistique se décompose généralement en deux domaines principaux dont l'énonciation se situe au sein du champ sémantique dans la mesure où la phrase, qui est son unité capitale, s'inclut dans la systématisation discursive et même c'est la composante essentielle du discours.

*« La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours [...]. La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours » (Benveniste, 1966, p. 130).*

Cette situation de la phrase dans la linguistique de l'énonciation ou plutôt dans l'étude linguistique de l'acte langagier crée de grandes variétés dans la perception systématique de la langue. Ce que nous affirme Benveniste au sein de ses lignes :

*« La phrase, création infinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment » (Benveniste, 1966, pp. 129-130).*

En effet, la délimitation est assez difficile entre ces deux univers, langue et parole, dans l'opération désignationnelle de la phrase, que nous ne la faisons plus.

*« La phrase apparaît comme une unité de composition-syntagmation située à la frontière des deux domaines : elle relève de la langue dans sa dimension syntagmatique et de la parole dans sa dimension discursive » (Adam, 2008, p. 18).*

### 3. Entre phrase et discours : quels concepts pour l'étude énonciative ?

Il est de tradition de différencier entre les deux termes phrase et discours, ou plutôt de chercher à montrer nettement les traits distinctifs qui peuvent se tisser tant à l'usage scrupuleux du langage qu'au degré d'incidence interprétatif.

Dans l'acception saussurienne classique, le terme « discours » désigne le lien qui se dresse entre des concepts linguistiquement formés visant une signification. Saussure déclare :

*« [...] le discours consiste, fût-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée » (Saussure, 2002, p. 277).*

Donc, la note de Saussure définit le discours dans sa dimension systématique (*langue comme système*) qui se fonde sur la terminologie proprement saussurienne celle de concepts (signifié) et de forme linguistique (signifiant) qui ont pour but l'interaction de sens d'un sujet à un autre.

Or, nombreuses sont les prospections qui sont consacrées à l'étude du discours et la fondation d'une définition strictement radicalisée ou « scientifiée ». De même, une autre

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

réflexion de contextualisation se révèle à l'horizon, une réflexion à caractère fonctionnel, celle de Maingueneau :

*« [...] ce terme désigne [...] l'activité de sujets inscrits dans des contextes déterminés produisant des énoncés d'un autre ordre que celui de la phrase. [...] l'usage de la langue dans un contexte particulier » (Maingueneau, 2009, p. 44).*

En outre, la définition du discours fait recours à un autre glissement sémantique qui le met dans un rapport de correspondance étroit avec la langue, comme le dit Benveniste : « *C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage* » (Benveniste, 1966, p. 131).

### 3.1. La proposition « discours » : considérations comparatives

Interviennent pourtant d'autres significations du discours ou précisément une série d'oppositions à travers laquelle ce terme peut se définir suivant ces rapports paradoxaux. Cela se fait par la mise en contexte que dicte la multisignifiante du terme en question. Dans cette perspective, on parle du :

- **discours vs phrase** : que le discours soit un enchaînement de phrases, une suite de compositions phrastiques, c'est ce qui fait naître l'« *analyse du discours* » et de « *grammaire du discours* » dont parle Harris.
- **discours vs énoncé** : dans la mesure où l'activité de la production effective des segments, d'un point de vue de la structuration, par un locuteur, fait l'énoncé, le discours sera « *une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours* » (Guespin, 1971, p. 10).
- **discours vs langue** :

*« La langue définie comme système de valeurs virtuelles s'oppose au discours, à l'usage de la langue dans un contexte particulier, qui restreint ces valeurs ou en suscite de nouvelles » (Maingueneau, 2009, p. 45).*

Par ailleurs, une autre distinction est constituée entre les deux termes dans l'acception du conventionnalisme de la langue et son usage pratique, dans ce sens cette dernière est définie, d'une part, par un système de signes partagé, attribué et assigné pour les membres d'une communauté linguistique déterminée ; d'autre part, elle est considérée comme système de valeurs virtuelles, distinction utilisée beaucoup plus aux études lexicologiques et à la néologie lexicale. Opposée à la langue, le discours peut désigner la fonctionnalité restreinte de ce système ou de ces valeurs.

- **discours vs texte** : traité dans sa signifiante globale, le terme texte porte évidemment sur des variétés définitives fondées sur différents points de vue et susceptibles de rendre le terme en question un terme à « *multidéfinitions* », c'est ce qu'on peut l'appeler la pluralité définitionnelle.

Le texte est défini par Maingueneau comme « *une suite linguistique autonome, orale ou écrite, produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une situation de communication*

déterminée » (2009, p. 123). Une autre définition est celle de Weinrich : « *Une suite signifiante (jugée cohérente) de signes entre deux interruptions marquées de la communication* » (1973, p. 13).

Pour certains, la notion de *texte* est associée au domaine de la textualité à laquelle s'intègrent plusieurs critères comme la cohérence et la cohésion et d'autres critères d'une perspective « pragmatique » : l'intentionnalité, l'acceptabilité. De même, il convient de noter que ce terme reconnaît d'autres caractéristiques qui tissent les liens explicites ou implicites qui peuvent s'entretenir entre un texte et d'autres textes, c'est l'intertextualité. On peut citer aussi l'informativité et la situationnalité.

Revenons à notre objet d'étude dont il est question, le rapport entre *le discours* et *le texte*, Maingueneau nous présente une simple équation dont on peut la considérer comme une affirmation minimale de ce rapport, il dit : « *Le discours est conçu comme l'association d'un texte et de son contexte* » (2009, p. 45).

#### 4. L'appareil formel de l'énonciation

Idée inventée par Benveniste, l'appareil formel de l'énonciation désigne pour lui le dispositif conceptuel qui intègre l'ensemble des propriétés opératoires de la linguistique de l'énonciation qui porte sur la signifiante du discours.

L'acte d'énonciation exige, en effet, l'existence, dans chaque énoncé produit, d'un ensemble des marques de « la mise en fonctionnement de la langue ». Dans cette perspective, nous parlons du fait de subjectivation des sujets-énonciateurs dans leurs productions verbales où se concrétise cette subjectivité par ce qu'on appelle les déictiques.

*« Parler c'est signifier, mais c'est en même temps référer : c'est fournir des informations spécifiques à propos des objets spécifiques du monde extralinguistique, lesquels ne peuvent être identifiés que par rapport à certains « points de référence » » (Kerbrat-Orecchioni, 2009, p. 62).*

##### 4.1. Les déictiques : vers le procédé de référenciation

L'énonciation en tant qu'acte fonctionnel de la langue ne peut plus être perçue qu'à travers un procès référentiel au monde extralinguistique en prenant en considération toute correspondance à la situation d'énonciation ; autrement, c'est l'ancrage des unités produits dans le mouvement énonciatif Kerbrat-Orecchioni définit la

*« référence » comme « [...] le processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique » (2009, p. 39).*

Cette réflexion énonciative a pour objet la mise en évidence cet aspect référentiel des énoncés produits dans l'environnement énonciatif, et cela se fait par des unités linguistiques qui assument l'identification langagière des paramètres de la situation d'énonciation : *les déictiques*.

Dans le cadre de la mise en fonctionnement référentiel, les déictiques (terme inventé par K. Buhler) présentent certaine particularité d'identification ou de signification non pas

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

parce qu'ils sont importants dans chaque activité énonciative, mais dans la mesure où ils sont inscrits comme des termes de référence inévitables dans la configuration concrète et réelle de toute situation d'énonciation. À cet égard, Kerbrat-Orecchioni conceptualise dans les lignes suivantes une définition pertinente des déictiques ; elle déclare :

*« Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation ou décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication à savoir : - le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, - la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutoire » (2009, p. 41).*

### 4.2. Les déictiques personnels

Parler des personnels c'est identifier, tout en tenant compte des considérations référentielles, les actants qui fonctionnent dans la situation de communication. Et là, on parle plus précisément, des pronoms personnels.

Ces unités, qui ne peuvent être significatives que dans un exercice de référence et d'appropriation discursive (non pas sur le plan sémantique), décrivent de façon effective la présence du locuteur et de l'allocutoire. Pour Benveniste : « *Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept* » (1966, p. 4).

Le « je » et le « tu » présentent, en effet, une spécificité d'ancrage discursive dans la mesure où ne peuvent indiquer que les marqueurs de l'acte énonciatif et fondamentalement les protagonistes de l'énonciation, alors que « il », dont on parle, est admis comme la « non-personne » selon lui.

### 4.3. Les déictiques spatio-temporels

La localisation dans l'espace et dans le temps obéit à d'autres règles d'inscription discursive sur le plan linguistique sous la dépendance de la situation d'énonciation. Autrement, maintes formes langagières qui portent la localisation de l'espace et du moment de l'énonciation s'élucident à partir de la pratique énonciative.

Les unités déictiques spatio-temporelles qui s'inscrivent dans le système de repérage, peuvent se conceptualiser sous formes des éléments démonstratifs, des adjectifs, des adverbes et locutions adverbiales (la conjugaison verbale : procédé exclusivement s'effectue pour le repérage temporel). À titre d'exemples, nous citons : *ceci, ici maintenant, cela, hier, l'an dernier, demain.*

## 5. Approche énonciative : étude pratique, présentation et analyse

Tout acte énonciatif, mis à part ses principes et conditions de production, impose une certaine configuration de cette mise en fonctionnement de la langue. D'autre part, c'est la pratique de subjectivité qui se dévoile tout au long de chaque énonciation d'un énoncé et qui prend en charge ses types et ses formes de représentation.

Dans cette optique, nous allons étudier, dans cette présente pratique, la concrétisation de la subjectivité dans l'acte énonciatif basée sur le processus référentiel par lequel se traduisent ces marques de subjectivité sous formes de déictiques.



### 5.1. Présentation de l'objet d'analyse

Notre étude sert à mettre en valeur l'étude énonciative d'un tout textuel en le considérant comme étant un énoncé-produit et les paramètres de la subjectivité qui se manifestent au-delà de cet écrit.

Ainsi, pour la réalisation de cette étude, nous avons opté comme objet d'analyse l'écrit scientifique qui collecte un ensemble de connaissances ou d'analyses d'une matière de recherche suivant une méthodologie déterminée et caractérisée par son objectivité, sa rigueur et sa vision intentionnelle. Ce discours scientifique est inscrit dans le sphère académique dans la mesure où s'articule la communication scientifique institutionnalisée.

De ce fait, un inventaire des introductions et des conclusions de quatre (4) thèses de doctorat et de quatre mémoires de master issus de l'université de Kasdi Merbah Ouargla font l'objet de cette analyse. Ces écrits scientifiques inscrits dans le domaine des Lettres et Langues Étrangères, filière de langue française pour les spécialités de sciences du langage, analyse du discours et interdisciplinarité et didactique. Or, l'un des deux (2) mémoires de master est inscrit dans le domaine des sciences et technologies, l'autre dans l'Informatique et technologie de l'information.

### 5.2. Présentation de la méthodologie

Dans cette étude pratique, nous allons mettre l'accent sur les différentes manifestations de la subjectivité dans ce type d'écrit, dans l'introduction et dans la conclusion. Et pour cela, nous adopterons une démarche descriptive-analytique. Cette méthode consiste à identifier les marques de présence de l'auteur-énonciateur dans son écrit et les analyser sur le plan énonciatif.

### 5.3. La subjectivité dans l'énonciation : les déictiques en question

#### 5.3.1. Les déictiques personnels : l'emploi de « je, nous et on »

L'usage des pronoms personnels ayant la fonction sujet dans l'écrit scientifique indique explicitement la subjectivité énonciative qui se concrétise par le choix de l'un de ces pronoms « je, nous et on ». D'ailleurs, la présence de l'auteur-énonciateur qui s'exprime par les personnels est étudiée dans les lignes suivantes.

#### L'emploi de « Je »

Dans ces écrits, nous constatons l'absence totale de ce pronom dans la mesure où il indique par excellence la subjectivité de l'auteur-énonciateur.

C'est un écrit qui est caractérisé par son scientificité, raison pour laquelle, toute marque de subjectivité est presque absente d'une manière ou d'une autre par le « je » explicite.

#### L'emploi de « Nous », « notre » et « on »

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

Tableau 1 : présentation de l'usage de « nous, notre et on » dans les thèses de doctorat

Introduction thèses	Thèse 1	Thèse 2	Thèse 3	Thèse 4
Nous	30	23	24	05
Notre	18	07	09	05
On	03	/	/	/
Conclusion Thèses	Thèse 1	Thèse 2	Thèse 3	Thèse 4
Nous	30	15	24	05
Notre	13	01	10	02
On	03	02	01	/

Tableau 2 : Les fréquences des pronoms « nous, notre et on » dans les mémoires de master

Introduction mémoires	Mém. 1	Mém. 2	Mém. 3	Mém. 4	Mém. 5
Nous	10	07	08	03	10
Notre	04	09	06	05	02
On	01	03	/	02	/
Conclusion mémoires	Mém. 1	Mém. 2	Mém. 3	Mém. 4	Mém. 5
Nous	13	12	05	02	10
Notre	02	09	02	/	03
On	/	/	/	01	/

### Discussion

Nous rencontrons dans cette analyse quantitative la dominance du personnel « nous » dans la construction de ces discours. Il faut remarquer que les énonciateurs utilisent l'un des marqueurs de la subjectivité pour se référer aux sujets parlants et de façon à ne pas désigner les énonciateurs par un Nous inclusif, c'est un Nous de modeste.

On observe que ce pronom est employé de façon symétrique dans l'introduction et la conclusion des thèses (3 et 4) dans (30, 24 et 5 occurrences) et du mémoire (5) dans (10 occurrences), alors que dans les autres écrits il s'emploie différemment.

Nous ajoutons au pronom personnel « nous » celui qui est possessif « notre » dont il s'utilise comme une marque déterminée désigne toujours les sujets impliqués dans les discours étudiés. Ce pronom est usé largement dans l'introduction et la conclusion de la thèse 1 (18 et 13 fois), or, dans les autres thèses, même au sein des mémoires, il s'emploie d'une manière plus au moins restreinte. De plus, on constate qu'il n'est pas utilisé dans la conclusion du mémoire 4.

Nous justifions la grande apparition ou fréquence du Nous dans les thèses comparative-ment aux mémoires par l'aspect quantitatif des séquences ou des passages écrits. C'est-à-

dire, le caractère volumineux des thèses par rapport aux mémoires gouverne la dominance du « nous » dans les recherches étudiées.

Signalons que cet usage du personnel « nous » se manifeste clairement pour contribuer à la constitution de la réalité subjective des sujets- rédacteurs. Sémantiquement parlant, le « nous » ici ne désigne pas la présence plurielle du locuteur-énonciateur mais il peut être remplacé par le « je » en fonction sujet. Donc, l'emploi du « nous » désigne un caractère de type académique.

### L'emploi de « On »

Le pronom indéfini « on » présente une certaine spécificité dans son usage dans la mesure où il marque une certaine distance du sujet face à son discours en particulier dans les écrits proprement scientifiques. De ce fait, il marque sa neutralité ou son appartenance à un groupement de chercheurs par l'appropriation de la non personne On

Dans les écrits faisant notre objet d'analyse, on observe que ce pronom est employé de façon plus réduite ; une seule occurrence dans l'introduction de la thèse 1 alors qu'il s'absente totalement dans les thèses (2, 3 et 4) et des mémoires (3 et 5). Ainsi, les rédacteurs ne l'utilisent guère au sein des conclusions de la thèse 4 et des mémoires (1, 2, 3 et 5).

Du point de vue énonciatif, le pronom impersonnel « on » peut avoir une référence spécifique au sujet énonciateur et substituer les pronoms personnels en fonction sujet. En outre, son usage présente, de la partie destinatrice, un certain fait de partage ou de contribution du destinataire à l'activité énonciative.

Comme il sert à identifier deux valeurs à la fois : une valeur personnelle et une autre valeur indéfinie. Si, dans ces écrits, le « on » diminue la présence du sujet envers ses propos ce qui prouve une certaine neutralité de l'auteur-chercheur, cependant, cette mise à distance n'écarte plus son identité subjective dans la mesure où son emploi se considère comme un signe ou une désignation relative au locuteur par rapport à son écrit scientifique.

### 5.3.2. Les déictiques spatio-temporels : les démonstratifs

Ces individus linguistiques comme les désigne Benveniste, indiquent la proximité ou l'éloignement du référent et exprimés par les unités « ici, là » et des adverbes et des locutions adverbiales.

**Tableau 3 :** La représentation des déictiques spatio-temporels dans les thèses de doctorat

<b>Introduction thèses</b>	<b>Thèse 1</b>	<b>Thèse 2</b>	<b>Thèse 3</b>	<b>Thèse 4</b>
Spatiaux	05	/	04	01
Temporels	04	06	03	04
<b>Conclusion thèses</b>	<b>Thèse 1</b>	<b>Thèse 2</b>	<b>Thèse 3</b>	<b>Thèse 4</b>
Spatiaux	03	03	12	/
Temporels	04	05	10	02

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

Tableau 4 : Les déictiques spatio-temporels dans les mémoires de master

Introduction mémoires	Mém. 1	Mém. 2	Mém. 3	Mém. 4	Mém. 5
Spatiaux	01	02	03	/	10
Temporels	01	01	01	03	02
Conclusion mémoires	Mém. 1	Mém. 2	Mém. 3	Mém. 4	Mém. 5
Spatiaux	02	02	02	/	10
Temporels	02	01	/	/	03

### Discussion

On arrive ici à un autre pôle de la structuration de la subjectivité : les déictiques de temps et de lieu qui marquent fortement l'acte de référenciation.

Dans nos écrits étudiés, on constate que les unités spatiales et temporelles sont employées de façon délimitée, quantitativement parlant, entre (1 et 6 occurrences) dans les thèses, à l'exception de la thèse 3 où ces déictiques se manifestent dans (10 et 12 occurrences) dans la conclusion.

La même remarque pour les mémoires de master où ces déictiques s'envisagent entre (1 et 3 occurrences), sauf dans le cinquième mémoire on observe que les déictiques spatiaux sont usés symétriquement dans les deux parties dans (10 occurrences).

Prenons les exemples suivants :

- **Déictiques spatiaux** : *en dehors, ici, tout au long, devant...*
- **Déictiques temporels** : *toujours, depuis longtemps, actuelle, déjà...*

En outre, dans notre discours en question les démonstratifs à valeur temporelle présentant le moment de l'énonciation s'expriment par la conjugaison des constructions verbales, les adverbes et locutions adverbiales.

Quant au temps utilisé, nous contemplons le présent comme le plus dominant dans les écrits scientifiques dans la mesure où il s'envisage pour manipuler une fonction atemporelle à l'intérieur d'une exploitation des données exprimant des vérités générales.

Citons les exemples suivants à titre illustratif :

- « Le français en Algérie, dit R. Sebaa **occupe** une place unique au monde » (**thèse 1**).
- « Le rôle de l'image **devient** plus sensible grâce l'utilisation des sources multimédia » (**thèse 4**).
- « Nous **allons** mettre l'accent sur la notion de discours » (**mémoire 5**).
- « L'énonciateur **se définit** par son émergence la plus part du temps dans son énoncé qu'il **produit** » (**mémoire 2**).

### | 5.3.3. La temporalité

Les formes temporelles renferment le présent qui renvoie au moment de l'énonciation et qui est considéré comme source du temps. Selon Benveniste

*« de l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le "maintenant" et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde » (1970, p. 14)*

Nous constatons la dominance du présent dans l'écrit scientifique parce que ce choix du temps se fait pour exprimer des vérités et des informations de type scientifique visant l'objectivité ambitionnée.

5.3.4. Les adjectifs subjectifs

**Tableau 5 :** La mise au point adjectivale et adverbiale dans les thèses de doctorat

<b>Introduction thèses</b>	<b>Thèse 1</b>	<b>Thèse 2</b>	<b>Thèse 3</b>	<b>Thèse 4</b>
Adjectifs	18	17	26	18
Adverbes	18	06	10	07
<b>Conclusion thèses</b>	<b>Thèse 1</b>	<b>Thèse 2</b>	<b>Thèse 3</b>	<b>Thèse 4</b>
Adjectifs	47	42	39	13
Adverbes	32	09	15	11

**Tableau 6 :** La fréquence des adjectifs et des adverbes dans les mémoires de master

<b>Introduction mémoires</b>	<b>Mém. 1</b>	<b>Mém. 2</b>	<b>Mém. 3</b>	<b>Mém. 4</b>	<b>Mém. 5</b>
Adjectifs	07	06	18	17	09
Adverbes	03	02	03	02	03
<b>Conclusion mémoires</b>	<b>Mém. 1</b>	<b>Mém. 2</b>	<b>Mém. 3</b>	<b>Mém. 4</b>	<b>Mém. 5</b>
Adjectifs	15	05	17	05	06
Adverbes	06	01	/	02	02

Avant de continuer notre analyse, nous allons faire un coup d'œil sur les adjectifs qui s'articulent comme des indices de subjectivité, on parle ici des adjectifs subjectifs qui se dévoilent dans le schéma suivant :

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

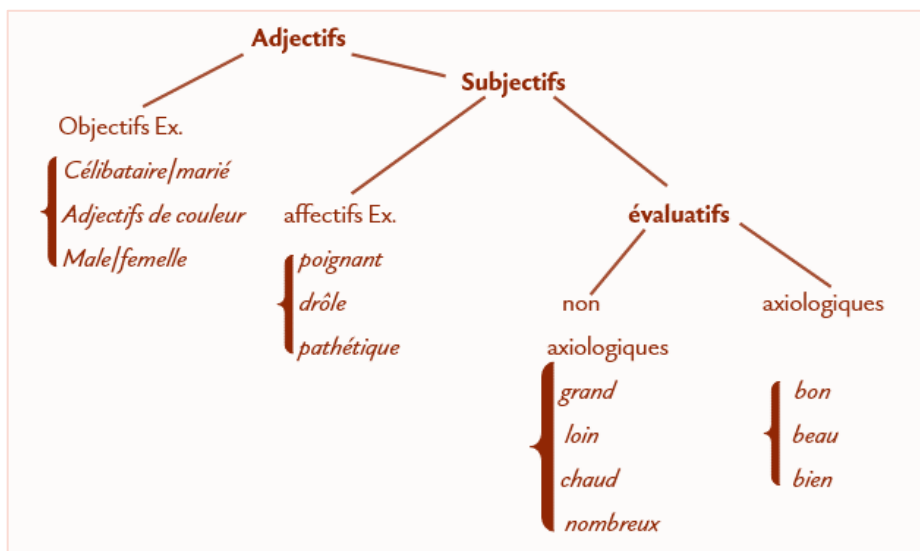


Figure 2 : Les catégories d'adjectifs subjectifs (selon Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2009, p. 94)

### Discussion

Dans les écrits de notre corpus, on observe que les adjectifs et les adverbes sont utilisés de façon extensive notamment dans les deux parties des thèses étudiées. Quant aux adjectifs, on trouve que les rédacteurs les utilisent dans :

- 18 et 47 occurrences pour la thèse 1 ;
- 17 et 42 occurrences pour la thèse 2 ;
- 26 et 39 occurrences pour la thèse 3.

Alors que dans les mémoires de master, l'emploi de ces unités est un peu étroit : on remarque par exemple (7 et 3 occurrences) dans le premier mémoire, (6 et 2 utilisations) dans le second et dans la conclusion du mémoire 3, il n'y a aucun adverbe impliqué.

À ce propos, on constate l'usage des deux catégories des adjectifs ; affectifs et évaluatifs. Quant aux premiers, ils déterminent une caractérisation de l'objet décrit exprimant une réaction émotionnelle du sujet énonciateurs envers celui-ci.

En illustrant cette explication par les exemples suivants :

- « Ambigu, positif, affectif » (thèse 1) ;
- « Ambitieux, sensible » (thèse 3) ;
- « Digne » (mémoire 1) ;
- « Horrible, crucial » (mémoire 3) ;
- « Modeste, riche, libre, efficace » (mémoire 5).

Les évaluatifs sont aussi subdivisés en évaluatifs non axiologiques qui n'expriment pas un jugement de valeur, ni une manifestation d'affectivité du locuteur mais ils expriment une évaluation quantitative ou qualitative d'un objet déterminé.

À la différence de la classe précédente, les axiologiques portent un jugement de valeur positif ou négatif sur l'objet de l'énonciation. Ils se considèrent comme signes de subjectivité dans la mesure où, selon Kerbrat-Orecchioni, ils reflètent la compétence idéologique du locuteur et sa prise de position vis-à-vis l'objet dénoté.

On constate dans notre support d'analyse la fréquence des deux types des adjectifs évaluatifs, par exemple nous avons :

- **Les évaluatifs non axiologiques** : « *Grand, étroite, simple, véritable, important, omniprésent* ».
- **Les évaluatifs axiologiques** : « *bien, bel et bon* ».

Le choix des adjectifs avec ses deux valeurs affectives et évaluatives manifeste clairement la subjectivité du locuteur dans son discours que ce soit l'expression de l'affectivité ou la supposition de l'évaluation d'une norme portant un jugement de valeur ou dépourvu de ce dernier.

#### | 5.3.5. *Considérations adverbiales*

Le repérage des adverbes dans ces discours étudie le degré de l'inscription énonciative du locuteur dans son écrit.

Exemples tirés des supports étudiés :

- « ... nous devons inciter nos apprenants à profiter ces textes **linguistiquement**, et se comporter **activement** et **positivement** » (thèse 2).
- « Dans cette optique, la visée communicative et **précisément** l'intention d'influencer réside dans la mesure où chercheur-producteur fait appel au récepteur » (mémoire).
- « Les textes littéraires magrébins [...] appartiennent **presque** à la même réalité » (thèse 2).
- « La sélection de corpus passera par un certain nombre d'étapes que nous impose **progressivement** » (thèse 3).

#### | 5.3.6. *Verbes de volonté*

Ces verbes marquent la subjectivité du locuteur comme : « Enfin, nous **espérons** que notre thème de recherche mérite d'être exploiter dans diverses perspectives. »

#### | 5.3.7. *Choix des termes et des expressions*

Dans cette optique, il s'agit de la mise en évidence de certaines caractéristiques lexicales de l'écrit scientifique comme la terminologie spécifique qui appartient à un domaine disciplinaire qu'à un autre. C'est la langue de spécialité dont on parle assume le cadrage scientifique du sujet traité et à quel sphère disciplinaire ce dernier appartient.

Toutefois, le choix de ces termes au lieu d'autre met l'énonciateur dans un cas indirectement et doublement subjectif dans la mesure où l'appropriation de certains concepts ou expression manifeste l'aspect argumentatif du sujet, il concède certaines idées et refuse d'autres d'un part, de l'autre part, ce choix traduit la vision du chercheur face au sujet le support d'étude abordant certaines évaluations appréciatives ou dépréciatives sur l'objet d'étude.

## L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique

Sur ce point, on observe la subjectivité manifestée du locuteur par l'usage de ces notions ou expressions tels que :

- « Un espace de plaisir et de liberté » (thèse 2).
- « La tolérance des cultures » (thèse 2).
- « Le désir de mener une recherche » ; « Ce paradoxe » (mémoire 1).
- « La partie apparente de l'iceberg et la partie cachée » (thèse 3).

### 5.4. Approche interprétative

Il est de tradition d'instaurer pour l'étude énonciative des productions verbales des paramètres bien précis d'interprétation des énoncés produits. L'activité interprétative repose essentiellement sur des normes intérieures du côté du locuteur et de l'allocutaire (actants de communication) fondées sur l'opération référentielle.

Les déictiques, avec leurs différentes formes langagières, présentent des données spécifiques du monde extralinguistique permettant l'actualisation de la fonction référentielle. D'ailleurs, « *la communication linguistique ayant souvent pour objet la réalité extralinguistique, les locuteurs doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent : c'est la fonction référentielle du langage* » (Ducrot, 1972, p. 317).

De ce fait, l'acte de référence, où les unités déictiques s'inscrivent sur l'axe du temps, de l'espace et du personnel, voit sa réalité effective en correspondance avec le fait interprétatif qui reste pivot par lequel se coïncident les deux éléments de la réalité énonciative : l'énoncé et son interprétant.

### Conclusion

En guise de conclusion, toute écriture scientifique dans sa particularité doit obéir à des règles et des démarches scientifiques dans le travail de la description d'un fait ou l'explication d'un phénomène, la résolution d'un problème ou l'application d'une théorie.

Le contenu du discours scientifique doit ainsi obéir aux critères d'objectivité, de neutralité et de rigueur intellectuelle. Cependant, la subjectivité peut se présenter et le sujet-rédacteur ne peut l'écarter totalement car, pour Benveniste,

*« l'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. [...] cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation » (1966, p. 82)*

Par maints indices, comme nous avons mentionné précédemment, la subjectivité de l'auteur-chercheur peut se dévoiler en exploitant des individus linguistiques qui manifestent à leur tour l'inscription énonciative du celui-ci dans son discours et ce d'une manière volontaire ou involontaire. À cet effet, Beaufrère-Bertheux déclare :

*« Il est vrai que le débat concernant l'absence ou la présence du chercheur-auteur dans son texte a tout son sens. Personnellement, j'affirmerai volontiers que l'auteur est loin d'être absent de son texte et même dans les parties où on l'attend*



*le moins, comme les méthodes et les résultats, il est là et on en trouve des signes tangibles» (1997, pp. 15-18).*

## Références bibliographiques

1. ADAM, J.-M. (2008), *La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle de discours*, Armand Colin, Paris.
2. ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1976), L'argumentation dans la langue. *Langages* 42. In C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
3. BEAUFRERE-BERTHEUX, C. (1997), *L'anglais de la recherche médicale : une grande diversité*. In S. FERHAT, [en ligne]. *Le discours scientifique et la manipulation de la langue, de la subjectivité au discours objectif*. <http://www.Researchgate.net/publication/340951016> (consulté le 06/ juin/ 2022).
4. BENVENISTE, É. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*. In J.-M. ADAM, *La linguistique textuelle Introduction à l'analyse textuelle de discours*, Armand Colin, Paris.
5. BENVENISTE, É. (1970), L'appareil formel de l'énonciation, *Langages* 217. In C. KERBRAT-ORECCHIONI. *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
6. BENVENISTE, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*. In D. MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Seuil, Paris.
7. GUESPIN, L. (1971), Problématique des travaux sur le discours politique. *Langages* 23. In D. MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Seuil, Paris.
8. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2009), *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
9. MAINGUENEAU, D. (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris.
10. SAUSSURE, F. de (2002), *Écrits de linguistique*. In J.-M. ADAM, *La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle de discours*, Armand Colin, Paris.
11. WEINRICH, H. (1973), *Le Temps*. In D. MAINGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Seuil, Paris.

## Pour citer cet article

Sarah BELMESSAOUD, Dalila ABADI, « L'énonciation : de la perception à l'interprétation, vers une étude de l'identité subjective de l'écrit scientifique. Cas des thèses de doctorat et des mémoires de master de l'université de Ouargla », *Paradigmes*, vol. VI, no 02, mai 2023, p. 51-67.